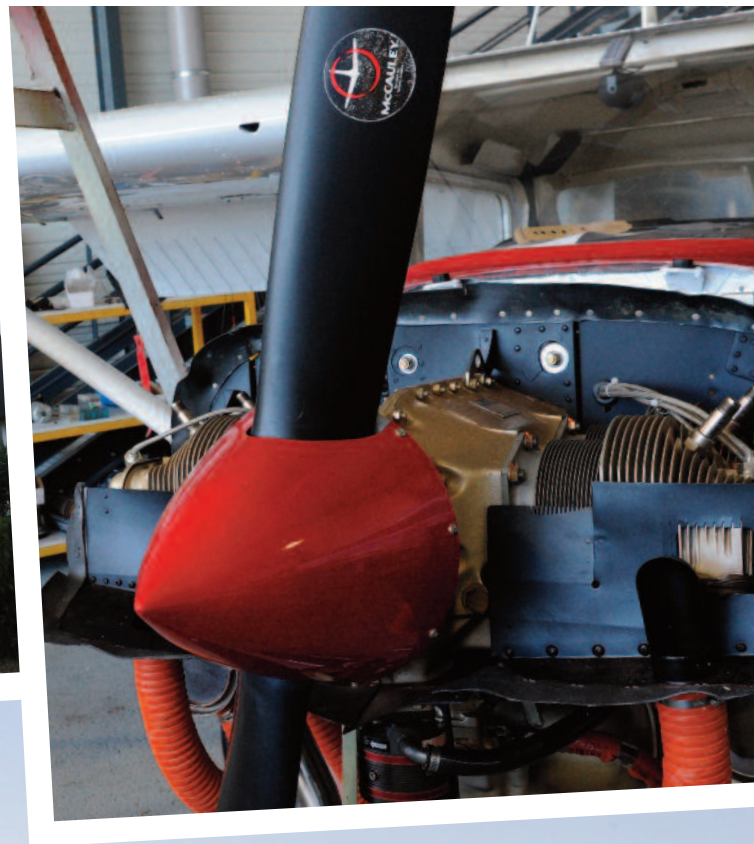


La Région s'engage pour la modernisation de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes



Une nouvelle donne pour le développement de la plate-forme de Perpignan-Rivesaltes

Chef d'orchestre de l'aménagement du territoire, la Région s'est engagée dans la gestion et la modernisation des principales plates-formes aéroportuaires du Languedoc-Roussillon.

Elle est copropriétaire, depuis 2007, de 70 % des parts de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, par le biais d'un syndicat mixte qu'elle a constitué avec le Conseil Général des Pyrénées-Orientales (15 %) et la Communauté d'Agglomération de Perpignan (15 %).

Parce que le développement des aéroports et des lignes aériennes contribue fortement au dynamisme économique et touristique, la Région a décidé d'accélérer la croissance de la plate-forme de Perpignan-Rivesaltes. Pour faire face à la vétusté des installations et des équipements aéroportuaires et à la baisse du trafic passé de 523 326 passagers en 2000 à 373 000 en 2010, elle soutient un projet ambitieux de modernisation de l'aéroport et de diversification de ses activités.

La désignation d'un nouvel exploitant et le lancement de travaux d'envergure constituent les fers de lance de cette nouvelle donne aéroportuaire qui s'inscrit au cœur de la politique des transports mise en place par la Région.

6,5 M€ investis par le syndicat mixte de 2009 à 2011

Dès 2009, le syndicat mixte a lancé des actions de modernisation et de mise aux normes, mais sans intervenir directement sur la zone d'exploitation de l'aéroport gérée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales. Seules les zones non affectées à un usage particulier ont fait l'objet d'un aménagement global : le pôle aéronautique et le bois de chêne liège qui a été aménagé en parking automobile. Il s'agissait principalement de valoriser l'emprise aéroportuaire disponible et de pérenniser les activités aéronautiques.

De 2009 à 2011, le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Perpignan-Rivesaltes (SMAPR) a investi près de 6,5 M€ en maîtrise d'ouvrage directe pour les deux premières tranches du pôle aéronautique. Le chantier a porté sur :

- ✓ l'aménagement de cette zone,
- ✓ la création d'un parking automobile au lieu dit « le petit bois »,
- ✓ la mise en conformité globale avec la loi sur l'eau,
- ✓ la construction de deux bâtiments pour relocaliser Aéro Service Roussillon (ASR) et l'aéroclub, afin que l'entreprise EAS puisse utiliser l'ancien bâtiment dans le cadre de l'extension de son activité,
- ✓ la rénovation de l'ancienne villa du directeur de l'aéroport pour y accueillir le syndicat mixte,
- ✓ la mise en place d'une signalétique adaptée.



Au total, 9,8 M€ ont été mobilisés au cours de cette période : 6,5 M€ pour les opérations en maîtrise d'ouvrage directe du syndicat mixte (5 M€ pour les investissements, 1,5 M€ pour le développement de l'activité) et 3,3 M€ pour les opérations portées par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales.

Malgré ces actions volontaristes, l'aéroport de Perpignan est confronté à la vétusté de ses installations qui freine ses opportunités de développement. Depuis le 1^{er} mai 2011, un nouveau cadre conventionnel permet d'améliorer les infrastructures et de donner un nouvel élan à la plate-forme.

Véolia Transport, nouvel exploitant

Jusqu'au 30 avril 2011, l'aéroport était exploité par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales dont le contrat d'exploitation a été transmis par l'Etat au SMAPR. Ce contrat arrivant à son terme, le syndicat mixte avait lancé une consultation pour choisir le futur exploitant pour les sept prochaines années.

Quatre candidats étaient en lice :

- ✓ SNC Lavalin,
- ✓ Véolia Transport,
- ✓ le groupement Vinci Airports/CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales,
- ✓ le groupement Egis Projects - Airport Strategy & Marketing.

Après examen des différentes propositions, le syndicat mixte a attribué la délégation de service public à la société Véolia Transport, dont l'offre présentait les meilleures garanties pour assurer l'aménagement, la gestion, l'exploitation et le développement de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, à savoir :

- ✓ atteindre en fin de délégation un niveau de trafic annuel de plus de 536 000 passagers, avec 10 lignes aériennes, sans augmentation sensible des tarifs d'assistance aéroportuaire, préservant ainsi l'attractivité de la plate-forme,
- ✓ proposer un coût modéré pour la création d'une nouvelle ligne,
- ✓ garantir le renouvellement et la maintenance du site,
- ✓ assurer la meilleure offre pour la compensation financière nette.



Seul Véolia proposait d'opérer une vraie rupture pour donner un nouveau souffle à la plate-forme.

Le contrat de délégation de service public signé entre Véolia et le syndicat mixte pour la période allant du 1^{er} mai 2011 au 30 avril 2018 prévoit un engagement financier de près de 21,3 M€ sur la durée du contrat. Cette enveloppe va permettre la mise en œuvre d'un solide programme d'investissements axé sur la réalisation d'importants travaux de réhabilitation et de mise aux normes de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes.

Un programme ambitieux de modernisation de la plate-forme

Afin d'accélérer la modernisation et le développement de l'aéroport de Perpignan-Rivesaltes, une expertise de l'état de la plate-forme, notamment des bâtiments, a été lancée par le syndicat mixte. Les travaux urgents de remise en état et aux normes démarreront en 2012, sous maîtrise d'ouvrage directe du syndicat.

L'aéroport sera d'abord doté d'un plan de composition générale pour une utilisation optimale de l'emprise aéroportuaire et une adaptation de la plate-forme aux évolutions de la réglementation et du trafic. Cet outil sera garant de la cohérence des aménagements et des travaux réalisés.

Des travaux urgents de remise en état

Plusieurs opérations sont décisives pour l'avenir de l'aéroport :

- ✈ remise en état de l'aérogare, notamment des toitures qui connaissent depuis longtemps de gros problèmes d'étanchéité, et de l'ensemble des bâtiments de l'aéroport (4 M€),
- ✈ réfection du parking des avions commerciaux dont le revêtement se dégrade (3,2 M€),
- ✈ adaptation des infrastructures de l'aéroport permettant à des aéronefs de taille supérieure (avions de type A340-500) de cheminer jusqu'aux installations d'EAS : élargissement des chaussées (250 000 €) et construction d'une voie de circulation directe entre les installations d'EAS et la piste principale (900 000 €),
- ✈ construction d'une nouvelle caserne des pompiers (1,4 M€), la caserne du Service de Sauvetage et de Lutte contre l'Incendie des Aéronefs (SSLIA) ne répondant plus aux normes de sécurité. Son positionnement doit être optimisé par rapport aux pistes de l'aéroport et à la circulation de surface des aéronefs et des chariots bagagistes et autres véhicules,
- ✈ rénovation des parcs de stationnement automobiles (1,1 M€), le revêtement des chaussées étant détérioré à de nombreux endroits et le système de gestion des paiements obsolète,
- ✈ reconstruction du hangar abritant le service technique de l'aéroport (1,1 M€). Le nouveau hangar sera doté d'une partie atelier pour l'entretien des matériels et véhicules d'assistance aéroportuaire. Il abritera aussi l'ensemble des matériels d'exploitation aéroportuaire,
- ✈ réfection des chaussées aéronautiques des pistes, principale et secondaire, de l'aéroport (3,3 M€),



✈ construction des bâtiments liés à la 3^{ème} tranche du pôle aéronautique (plus de 3,6 M€) : relocalisation des entreprises après suppression des bâtiments ne répondant plus aux normes de sécurité, ni aux normes fonctionnelles, construction de bâtiments neufs afin de favoriser l'implantation de services nouveaux aux entreprises et de compléter la gamme de services de maintenance sur le pôle,



✈ réalisation d'un plan environnemental (550 000 €) prenant en compte la loi sur l'eau et des aménagements complémentaires.

70 % financés par la Région

Pour la période 2009 - 2018, le programme de modernisation et de développement de la plate-forme de Perpignan-Rivesaltes représente un engagement financier de 45,5 M€ répartis comme suit :

Région	31,9 M€ (70 %)
Département des Pyrénées-Orientales	6,8 M€ (15 %)
Agglomération de Perpignan	6,8 M€ (15 %)

Pour la période allant de 2012 à 2018, c'est une enveloppe de 39,1 M€ (investissement et développement) qui sera consacrée à la plate-forme.

CHIFFRES CLÉS

» 4 compagnies utilisent la plate-forme et proposent les liaisons aériennes suivantes :

- ✓ Paris-Orly (Air France) et Bruxelles-Charleroi (Ryanair) en hiver,
- ✓ les vols réguliers Paris-Orly (Air France), Bruxelles-Charleroi (Ryanair), Londres (Ryanair), Southampton (Flybe), Birmingham (Flybe), Dublin (Aer Lingus), ainsi que les vols charter Cap Vert, Chypre, Taba pour la saison estivale 2012,
- ✓ 2 nouvelles liaisons aériennes sont en cours de négociation : Palma (Iberia), Leeds (Ryanair)

» 373 000 passagers en 2010

» 472 agents travaillent sur la plate-forme, dont 83 chez Véolia Transport pour l'exploitation et 250 à EAS

» 148 M€ d'impact économique annuel : 45 M€ au titre des retombées directes (activités des entreprises et des services installés sur le site) et 103 M€ pour les retombées indirectes (dépenses des touristes dans l'économie locale)

La Région soutient le développement des aéroports régionaux

Le Languedoc-Roussillon dispose de cinq plates-formes aéroportuaires (Montpellier Méditerranée, Béziers-Agde-Vias, Nîmes-Alès-Camargue, Carcassonne en Pays Cathare et Perpignan-Rivesaltes) qui sont de taille modeste par rapport à leurs concurrentes européennes et dont le trafic (plus de 2,2 millions de passagers en 2010) se situe en dessous du potentiel de leurs zones de chalandises.

C'est pourquoi la Région a mis en place une stratégie concertée afin de conforter le rôle des plates-formes aéroportuaires. Avec les acteurs locaux, elle s'est engagée à moderniser les infrastructures aéroportuaires et valoriser leurs activités. Elle a élaboré un véritable projet de développement des transports aériens et des activités aéroportuaires qui se décline, pour chacune des plates-formes, par des aides significatives aux investissements et au développement du trafic.



En 2012, la Région va consacrer 12,4 M€ à sa politique aéroportuaire. Elle s'est fixée cinq objectifs majeurs :

- ✓ renforcer l'attractivité des aéroports sur le plan national et international,
- ✓ accompagner le développement des retombées économiques liées à l'accroissement de l'usage du transport aérien par les touristes dans le cadre d'une coordination régionale et de financements maîtrisés,
- ✓ inscrire cette stratégie dans une démarche de développement durable, respectueuse des hommes et des territoires,
- ✓ assurer la cohérence de cette stratégie avec les politiques d'aménagement du territoire,
- ✓ promouvoir l'offre des plates-formes régionales à l'extérieur, en partenariat avec les Régions voisines.

En outre, la Région défend le maintien d'une gestion publique des aéroports qui sont des portes d'entrée pour tout le territoire, et s'oppose ainsi au projet de privatisation des grands aéroports de province, dont celui de Montpellier.



✓ La Région est un partenaire historique de l'aéroport Montpellier-Méditerranée, 9^{ème} aéroport français et le 1^{er} du Languedoc-Roussillon. La liaison vers Casablanca, initiée par la Région début 2010, confirme l'ouverture de l'aéroport montpelliérain à l'international.

✓ Une convention a été signée fin 2009 avec Nîmes-Métropole, Montpellier Agglomération, le Grand Alès, le Conseil Général du Gard et le syndicat mixte de gestion de l'aéroport de Nîmes pour un rapprochement avec celui de Montpellier. La Région a accordé 200 000 € à l'aéroport de Nîmes en 2009, 2010 et 2011 au titre du développement des retombées touristiques du transport aérien.

✓ Afin de booster le développement de l'aéroport de Carcassonne, la Région, propriétaire et maître d'ouvrage, a signé fin 2011 une convention de partenariat avec le Conseil Général de l'Aude, l'Agglomération de Carcassonne et la Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne. L'objectif est de faire de cette plate-forme un véritable levier économique au profit du territoire audois et de l'ensemble du Languedoc-Roussillon. Plus de 28 M€ d'investissements seront engagés pour la mise aux normes et la modernisation de la plate-forme aéroportuaire de Carcassonne. Près de 27 M€ seront aussi mobilisés pour soutenir son développement au cours des sept prochaines années.



presse



la Région
Languedoc
Roussillon

contact presse

Muriel PIN

04 67 22 93 87 /// 06 07 76 82 05

pin.muriel@cr-languedocroussillon.fr